

Autorisation d'inscription Lycéen(ne) en classe de terminale et mineur(e)

Évry, le

NOM :

Prénom :

Lycée :

Classe :

Est autorisé(e) à s'inscrire en tant que lecteur visiteur au sein de la Bibliothèque Universitaire (BU) d'Évry.

En tant que lecteur/lectrice inscrit(e), vous pouvez :

- Vous installer dans tous les espaces de la bibliothèque - hormis les salles de travail en groupe - afin de travailler dans un climat propice à la concentration.
- Consulter sur place l'intégralité des collections de la BU.
- Bénéficier d'un accès à internet sur les postes fixes réservés aux lecteurs extérieurs, d'un accès au service photocopie/impression (sous réserve d'acheter une carte d'impression sur place), et la prise de rendez-vous avec un bibliothécaire (service Bibliotéclaire).
- Solliciter les bibliothécaires postés, qui sont à votre disposition pour toute demande de votre part.

En contrepartie de cette inscription et de votre accès à nos locaux et collections, vous vous engagez à respecter les règles régissant le fonctionnement de la BU, à savoir :

- Avoir lu et accepté le règlement intérieur de la bibliothèque universitaire disponible sur le site de la BU.
- Ne pas boire, hormis de l'eau dans un contenant fermé, ne pas manger.
- Ne pas fumer ni utiliser de cigarette électronique.
- Respecter le calme de la bibliothèque, ne pas téléphoner dans les espaces de la bibliothèque.
- Ne pas détériorer les ouvrages, le matériel et le mobilier de la bibliothèque.
- Garder des relations courtoises avec les membres du personnel de la BU et les publics.

En cas de non-respect du règlement intérieur, le/la lycéen(ne) pourra être exclu(e) de la bibliothèque. En cas d'exclusion :

- Un dossier disciplinaire sera ouvert au sein de la bibliothèque universitaire ;
- Le lycée d'origine sera informé du comportement du/de la lycéen(ne) ;
- Le/la lycéen(ne) sera interdit d'accès au sein de la bibliothèque universitaire ;
- Le/la lycéen(ne) perdra l'usage de sa carte et de tous les services de la bibliothèque ;
- Le cas échéant, en cas d'action délictueuse, des procédures judiciaires pourront être engagées.

Le/la lycéen(ne) et les représentants légaux déclarent accepter sans réserve les présentes dispositions et s'engagent à les respecter.

À, le.....

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Le/la lycéen(ne)

Le(s) représentant(s) légal/légaux

Pour finaliser votre inscription, présentez-vous à l'accueil de la BU muni :

- De ce formulaire signé ;
- D'une pièce d'identité et d'un justificatif de scolarité ;
- D'une photo d'identité.